

# Recyclage

## « Conduite à tenir en cas d'incendie »

### ✓ Objectifs :

- Rappeler le bien-fondé de la sécurité dans votre établissement ;
- Être capable de donner l'alerte et déclencher l'alarme ;
- Organiser et diriger l'évacuation ou le transfert horizontal du personnel ;
- Mettre en œuvre les premiers moyens de secours pour faire face à un début d'incendie.

### ✓ Personnel concerné et pré requis :

- Personnel de l'établissement ayant réalisé la formation initiale incendie.

### ✓ Durée du stage : 3 heures.

### ✓ Nombre de participants : 12 personnes maximum.

### ✓ Programme du stage :

- Rappel des connaissances sur la sensibilisation du personnel, sur la réalisation d'une évacuation ou d'un transfert horizontal pour les établissements de type J et U, ainsi que sur les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes ;
- Méthodologie à appliquer de l'alarme à l'arrivée de secours.

### Théorie

Rappel des connaissances acquises.

- SSI (Système de Sécurité Incendie) ;
- Evacuation du public : transfert horizontal pour les établissements de type J et U ou guide file serre file pour l'industrie et le tertiaire ;
- Compartimentage zone feu (type spécifique) ;
- Dangers des fumées ;
- Triangle du feu ;
- Extincteurs et leurs agents ;
- Classe de feu.

### Pratique

- Extinction dans une enceinte fermée (module CPF1) à l'aide d'un extincteur avec évacuation d'une victime (mannequin) ou simulation de feu chambre (type J, U)
  - Visite du SSI (Système de Sécurité Incendie) + plan vanne gaz
- et/ou**
- Remorque avec bac à feu écologique.

✓ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

Le formateur est dans une démarche pédagogique : la théorie est exposée, puis mise en pratique.

Pour ce faire 3 méthodes sont mises en œuvre :

- Active ;
- Interrogative ;
- Démonstrative.

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Générateur de fumée ;
- Matériel à disposition sur place (drap, ...) ;
- Extincteurs appropriés ;
- Camion feux pour exercices sur feux réels.

✓ **Tarif :** sur devis.

✓ **Modalités & délais d'accès :**

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel : **formation@sas-cpfi.fr** ;
- L'accès à la formation est initié par l'employeur, peut être ouverte aux particuliers ;
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures ;
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes ;
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est en moyenne d'un mois.

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap :** nous consulter

**Un livret de formation et une attestation de stage  
seront remis aux participants**



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATIONS

**SAS-CPFI** Capital 20000€ RCS 815 178 165  
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289  
Tel : **0806 231 018 (numéro vert)**